

■ **Atherstone India Invest Sàrl**, à Genève, CH-660-1244007-5, conseils et services en matière financière, notamment s'agissant d'investissements sur le continent indien (FOSC du 30.05.2007, p. 8/3952306). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Les 2 parts sociales de CHF 9'000 et les 2 parts CHF 1'000 ont été divisées en 200 parts de CHF 100 chacune. Nouveaux statuts du 27.02.2008. Suite au départ de l'associée Le Corre Laureen, les parts sont réparties de la manière suivante: Mathur Trivan pour 56 parts de CHF 100, Rey Raphaël, pour 32 parts de CHF 100, Agarwal Nayan pour 56 parts de CHF 100, et Tambiah Vidhi, de Grande-Bretagne, à Genève, nouvel associé pour 56 parts de CHF 100. L'associé Agarwal Nayan n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Gérants: les associés Mathur Trivan, nommé président, Rey Raphaël, et Tambiah Vidhi, tous avec signature individuelle.

Journal no 3224 du 05.03.2008
(04381064 / CH-660.1.244.007-5)